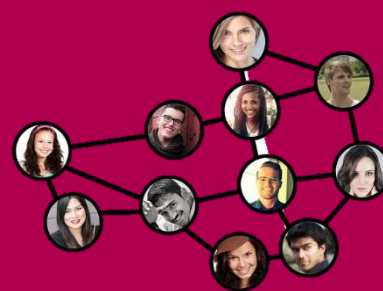


FORMATION DPO / RGPD (Délégué à la Protection des Données)



CIBLE

Toute personne souhaitant acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour se mettre en conformité ou devenir DPO.

★
Débutant

14H

De formation

12

Participants
Maximum par session
de formation



METIER

RSI, responsable de traitements, dirigeant d'entreprise...

MÉTHODES D'ANIMATION

- Etudes de cas
- Exposé
- Mises en situation pratique
- Retours d'expériences

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les connaissances juridiques et opérationnelles en protection des données
- Maîtriser les principes et obligations pour répondre aux exigences du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés
- Comprendre la notion de la co-responsabilité des sous-traitants au regard de la conformité RGPD
- Comprendre les rôles et missions du DPO
- Savoir construire et maintenir un registre des traitements
- Maîtriser les outils nécessaires à la réalisation d'une étude d'impact
- Avoir tous les outils et les ressources pour mener un projet de mise en conformité

PLAN PERSONNEL DE PROGRÈS

- Individualisé pour chaque stagiaire
- Évaluation des compétences avant formation et des acquis sous forme de QCM après la formation

PRÉ-REQUIS

Parler, écrire et comprendre correctement la langue française
Aucun prérequis spécifique n'est exigé sur le RGPD



2 FORMATEURS

- Minimum 10 ans d'expérience
- 1 formatrice spécialisée dans le droit des sociétés et 1 formateur spécialisé dans l'accompagnement opérationnel sur le RGPD
- Experts dans leur domaine respectif
- Pédagogues confirmés

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Débrief de la formation
- Évaluation à chaud individuelle
- Rapport de formation détaillé aux encadrants du stagiaire
- Préconisations pour les prochaines actions de formation
- Support de formation
- Fiches outils

INFRASTRUCTURE

- Salle équipée



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- QCM portant sur les acquis
- Bilan et attestation de formation

Action financée en partie par le :



PROGRAMME :

- **Le cadre légal :**
Historique de la loi « Informatique et Libertés »
La Loi 78-17 modifiée et son décret d'application.
Actualité, règlement européen et dernières décisions de la CNIL
- **La loi Informatique et Libertés :**
Terminologies informatique et libertés
Champ d'application de la loi informatique et libertés
- **La CNIL et ses missions :**
Les missions de la CNIL
Pouvoir de sanctions de la CNIL
- **Collecter et utiliser les données personnelles conformément à la loi :**
Obligations lors de la mise en œuvre d'un traitement
Les obligations en matière de sécurité et de confidentialité
Obligations en matière de transparence
L'obligation d'information de la personne concernée
Droits des personnes / droits et obligations des parties lors d'un contrôle
- **Formalités préalables :**
Normes simplifiées, demandes d'autorisation, actes réglementaires uniques
L'instruction des dossiers
Obtenir des informations sur les formalités effectuées
- **Principes du flux transfrontières de données :**
Définition
Le transfert vers un sous-traitant
La licéité du traitement
Conséquences du non-respect des règles de transfert
- **Dispositions pénales :**
Les sanctions pénales
Internet et le risque de buzz
- **Les grandes étapes de mise en conformité**
- **Le rôle du DPO :**
Statut du DPO et différents types de désignations
La différence avec ou sans DPO
Indépendance et liberté d'esprit, comprendre ces exigences
Qualifications et compétences inhérentes à la mission de DPO
Désigner un délégué auprès de la CNIL : mode d'emploi et conseils pour une intégration réussie
- **Les missions du DPO :**
Cartographie des traitements
Tenue de la liste des traitements
L'analyse d'impact
Traitement des réclamations
Sensibilisation des employés
Responsabilité du DPO, le rôle du responsable de traitement
Les relations entre le DPO et la CNIL
Manquements constatés : alertes du DPO
- **Exercer la mission de DPO, l'approche pratique**